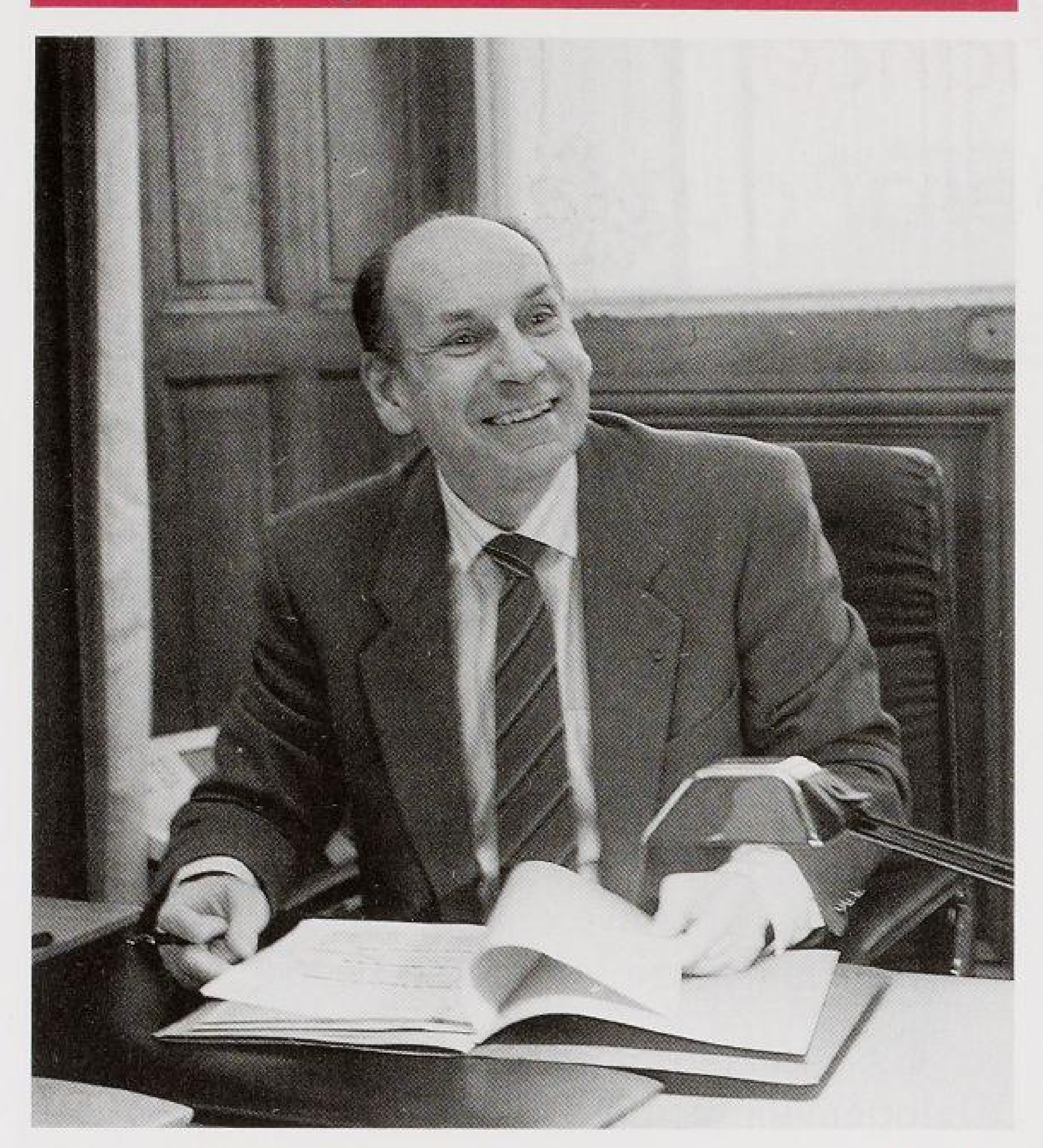
République Française - 1re circonscription des Deux-Sèvres

Élections législatives - 21 Mars 1993



Bernard BELLEC

Maire de Niort

Le 21 Mars, faites confiance à un homme qui représentera sans aucune exclusive l'ensemble du bassin d'emploi. Bernard BELLEC, tout au long du mandat que vous lui confierez, viendra régulièrement à votre rencontre comme il le fait aujourd'hui en tant que Maire de Niort, Président de la Communauté formée entre 15 communes du Niortais.

Agir pour transformer la société **à partir des valeurs morales de mon adolescence**, voilà le sens de ma participation, depuis plus de vingt ans, comme élu responsable, au Conseil Municipal de NIORT.

Après Emile BECHE, René GAILLARD, André CLERT, je sollicite votre confiance.

Avec la Communauté, dont j'ai pris l'initiative, et qui rassemble quinze communes du Niortais décidées à coopérer pour le développement d'activités créatrices d'emplois, j'apporte la preuve de ma volonté de renforcer les solidarités entre toutes les communes de notre terroir, et pour un meilleur aménagement de l'espace rural et urbain.

Je fais ce que je dis.

À vous de juger les candidats de la Droite qui se présentent à vos suffrages sur des propositions nationales démagogiques, vagues et contradictoires, alors qu'ils refusent de partager dans une même communauté sur tout le bassin d'emploi niortais les ressources et les dépenses liées au développement économique. Avec cette attitude partisane, comment défendront-ils, à PARIS, les intérêts de l'ensemble de la Circonscription ?

Candidat socialiste de l'Alliance des Français pour le progrès 

Avec votre confiance, je lutterai au Parlement :

1/ pour une éducation nationale adaptée aux évolutions économiques, mais dans laquelle l'État continuera de corriger les inégalités régionales, garantira le caractère national des diplômes, nommera tous les maîtres. L'école publique doit rester le creuset de l'intégration et de l'unité nationale.

2/ pour une baisse des charges sociales dans les entreprises à forte main-d'œuvre, au bénéfice des emplois les moins rémunérés, et par une fiscalité plus forte des entreprises dont les placements monétaires sont la première préoccupation.

3/ pour le partage du temps de travail, dans le cadre européen, en exigeant l'ouverture de négociations contractuelles branche par branche, et en consentant des aides fiscales équilibrées par des contre-parties en création d'emploi.

4/ pour un "malus" fiscal qui pénalise les entreprises qui licencient dans le même temps où elles mécanisent à outrance, et un "bonus" pour celles qui développent par la formation et la qualification de leur personnel.

5/ pour une qualité de la vie rurale et urbaine qui allie efficacement protection indispensable de l'environnement et développement économique.

6/ pour la reconnaissance de la vie associative, véritable terreau de la démocratie au quotidien.

7/ pour que la France utilise son droit de veto dans les négociations du GATT à chaque fois que nos intérêts fondamentaux seront mis en cause, notamment dans le domaine agricole.

8/ pour une très forte augmentation du logement locatif social et privé.

9/ pour multiplier les emplois d'utilité sociale de proximité, notamment concernant les personnes âgées et la sauvegarde de l'environnement.

10/ pour le maintien des retraites par répartition, et l'accès aux soins de santé pour tous.



Vu, le Candidat.

Imp. Nouvelle Ste Angevin - Niort